



MAIRIE INFOS

KELEIER AR GUMUN PLOUGANOU

FEVRIER 2022

Un atelier éveil et motricité pour les petits

La commune de Plougasnou propose des ateliers d'éveil et de motricité gratuits à destination des enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Prochain atelier le mercredi 2 février 2022.

Les ateliers se déroulent le premier mercredi de chaque mois de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) à l'école Marie-Thérèse Prigent, dans la salle de motricité adaptée pour l'accueil d'activités pour la petite enfance.

Les inscriptions obligatoires s'effectuent par téléphone ou par mail :

En mairie : 02 98 67 30 06 ou 06 02 12 35 18

Mail : animasso@plougasnou.fr

Nouveauté à Plougasnou : la Ludothèque buissonnière

Venez jouer sur place gratuitement et/ou emprunter des jeux à partir de 1 euro à la Ludothèque buissonnière.

Le jeudi 3 février de 16h30 à 19h00

dans les classes de l'ancienne école au 22 Rue De Primel.

Adhésion gratuite pour les Plougasnistes.

Le passe sanitaire (pour les + de 12 ans) et le port du masque (pour les + de 6 ans) sont obligatoires.

Renseignements : laludothequebuissonniere.fr ou bibliotheque.plougasnou.fr. 02 98 67 31 26.

Date limite d'inscription sur la liste électorale

Vous avez jusqu'au **vendredi 4 mars** (inclus) pour vous inscrire sur la liste électorale. Pensez à apporter votre carte d'identité et une facture à l'adresse de votre habitation à Plougasnou.

Infos CNIS/Passeport

Vous souhaitez faire refaire votre carte d'identité ou votre passeport, une nouvelle commune du secteur peut dorénavant traiter votre demande. Vous pouvez contacter la **mairie de Plestin-les-Grèves** au **02 96 35 62 29** afin de prendre rendez-vous.

Les autres communes les plus proches étant celles de **Morlaix** et de **Plougenven**.

Boîte à livres



Une boîte à livres a été mise en place à côté de la Maison des associations. Chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. La boîte à livres offre un cadre souple qui

repose sur l'échange et le partage. Quatre autres boîtes seront prochainement mises en place dans d'autres quartiers de la commune.

Affichage des informations légales

Une borne multimédia d'informations légales a été installée à l'accueil de la mairie. Vous y trouverez l'ensemble des actes administratifs et des informations légales de la mairie en version dématérialisée.

Passage du dératiseur

L'entreprise assurant la dératisation passera sur la commune le **mercredi 17 mars 2022**.

Vous pouvez vous inscrire en mairie au **02 98 67 30 06**.

Il est impératif que vous soyez présent à votre domicile ce jour là.

Permanence du Maire

La permanence de Nathalie Bernard, Maire, se tient le premier samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00, sans rendez-vous.

Associations, faites connaître vos manifestations

Les associations peuvent envoyer en mairie leurs informations et dates d'animations afin qu'elles soient publiées dans le Mairie Infos. Articles à transmettre en mairie **avant le 25 du mois** précédent la parution.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur :

Le site internet :

www.mairie-plougasnou.fr

La page Face Book :

@mairiedeplougasnou

L'application Gwig :

Commune de Plougasnou

Adresse mail de la mairie :

contact@plougasnou.fr

Nouveau : un service en ligne pour le dépôt des demandes d'urbanisme

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par votre commune avant d'entreprendre les travaux. Pour réaliser ces démarches d'urbanisme, votre commune met à votre disposition, à compter du 1^{er} janvier 2022, un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Connectez-vous sur le site :

<https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>
afin de créer votre compte et déposer vos dossiers en ligne.

Le dépôt en ligne, c'est :

- Un service accessible à tout moment
- Un gain de temps : plus besoin de vous déplacer en mairie
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques
- Un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction.

Urbanisme

Vous avez des travaux à réaliser ?

Les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (remplacement de menuiseries, ravalement de façade, création ou modification d'ouverture...), de l'agrandir, de créer une annexe (abri de jardin, piscine...), d'édifier ou modifier une clôture, etc... sont soumis à déclaration préalable ou dans certains cas à permis de construire.

Le service Urbanisme est à votre écoute pour tous vos projets d'urbanisme. Il vous renseignera sur le règlement applicable et les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier.

A noter également que tout aménagement aux abords d'une construction (tel que les travaux de bitumage, suppression de haies et talus) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Bibliothèque municipale

34 Rue de Primel
29630 PLOUGASNOU
02 98 67 31 26

Horaires

Le mardi : 11H - 12H.
Le mercredi : 10H - 12H et 14H - 17H30.

Passé
sanitaire
demandé

Le vendredi : 10H - 12H et 16H30 - 17H30.

Le samedi : 10H - 12H et 14H - 17 H30.

Les Abonnements (tarifs 2022)

Moins de 18 ans : Gratuit. Individuel : 13,20 €.
Famille : 26,35 €.
Vacances : 5,10 € + caution de 31,45 €.

Maison de santé

Maison de santé, 29 Rue François Charles.
Docteur Le Nouy et Docteur Nougaret.
Tél : 02 98 67 30 20.

Nolwenn Nougaret, Pédicure-Podologue D.E

29 Rue François Charles
Tél : 02 98 24 37 82.

Cabinets infirmiers :

- cabinet Le Borgne - Kerdoncuff - Flamanc - Mathieu - Livolant - Postic et Murla. Téléphone : 02 98 67 34 89.
- cabinet Lindivat - Siembida - Floch. Téléphone : 02 98 67 84 94.
- cabinet Gautier Sylviane - Romieux David - Tardivel Sophie - Téléphone : 02 98 67 31 87

Permanence de Nathalie Bernard, Maire

Le premier samedi du mois : sans rendez-vous de 10h00 à 12h00.

Madame le maire reçoit également sur rendez-vous le mercredi après-midi et le vendredi matin.
Contacter l'accueil de la mairie au 02 98 67 30 06 pour la prise de rendez-vous.

Permanence des adjoint(e)s au maire

Muriel Foulon, adjointe au maire, chargée des affaires sociales, assure des permanences en mairie le vendredi après-midi de 14h30 à 17h00 - tous les 15 jours. Merci de prendre rendez-vous au préalable auprès du CCAS, par mail : ccas@plougasnou.fr ou par téléphone : 02 98 67 87 87.

Jean-Paul Bellec, adjoint au maire, chargé de l'économie, du tourisme, de la culture et du patrimoine, assure une permanence, avec ou sans rendez-vous, en mairie le vendredi matin de 10h00 à 12h00.

Joffrey Castel, adjoint au maire, chargé des animations, de la vie associative et du sport assure une permanence, avec et sans rendez-vous, le premier lundi de chaque mois en mairie, de 17 à 19h00. Les rencontres avec les autres adjoints se font sur rendez-vous (au 02 98 67 30 06).

INFO EXPRESS

Prochain conseil municipal :
le jeudi 24 février 2022 à 18h30